



IMMO BTOTHER'S EPERNAY

SARL au capital de 1000€ - RCS 898 831 763

Siège social : 2 place des Martyres 51100 Reims

Etablissement secondaire : 16 avenue de Paris 51100 Reims

Tél : 03.26.51.50.00

E-mail : Eepernay@laforet.com

VENTES : Barème à compter du 01/07/2021.

*Honoraire de transaction à usage d'habitation**

PRIX DE VENTE	HONORAIRES TTC
Jusqu'à 100 000 €	10%
De 101 000 € à 180 000 €	9%
De 180 001 € à 260 000€	8%
De 260 001 € à 500 000 €	7%
Plus de 500 000 €	6%
Immeuble	7%
Garage et parking à l'unité	2 500 €

**Avec un minimum de 7 500€*

Les honoraires sont à la charge du vendeur, sauf stipulation contraire prévue au mandat.

Cette information est donnée avant toute présentation d'un bien. Si les honoraires sont à la charge de l'acquéreur, mention en est faite dans l'annonce.

Cas particuliers → Honoraire au titre du mandat de recherche ou de délégation pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par une autre agence :

- L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraire ou frais.
- Notre agence est dans le cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.

VENTES COMMERCES ET ENTREPRISES

PRESTATIONS	BASE	HONORAIRES TTC
Locaux, murs commerciaux, artisanaux, industriels, professionnels, fonds de commerce, fonds libéral, éléments incorporels (droit au bail, clientèle, enseigne)	Jusqu'à 100 000 €	9.60%
	De 100 001 € à 200 000€	8.40%
	Au-delà de 200 000 €	7.20%
Immeuble de rapport		7.80%

**Avec un minimum de 9 000€ TTC à la charge du mandant.*

LOCATIONS : Barème à compter du 01/07/2021

Honoraires pour les baux d'habitation ou mixte régis par la loi n°89-462 du 06/07/1989 :

- **Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail** : 8€ TTC/m² de surface habitable à la charge du locataire et 8€TTC/m² de surface habitable à la charge du bailleur.
- **Etat des lieux d'entrée** : 3€ TTC/m² de surface habitable à la charge du locataire et 3€ TTC/m² de surface habitable à la charge du bailleur.
- **Entremise-négociation à la charge du bailleur** : Gratuit

Les honoraires sont plafonnés pour chacune des parties locataire et bailleur à une fois le montant du loyer charges comprises.

Honoraires pour les autres baux à usage commerciale :

Locaux professionnels	Locaux commerciaux	Emplacement de stationnement
15% du loyer annuel HT	15% du loyer annuel HT	15% du loyer annuel HT

GESTION LOCATIVE : Barème à compter du 01/07/2021

- **Honoraires de gestion** : A partir de 5% TTC du loyer annuel soit 6% TTC à la charge du bailleur.
- **Autres prestations** : Assurance loyer impayé : voir détails en agence (devis)

N° TVA intra-communautaire FR61898831763– Titres professionnels : agent immobilier et administrateur de biens – Carte professionnelle N° CPI 5102202100000012 délivrée par la CCI DE LA MARNE (51) – Activités : transaction et gestion – garantie financière Transaction et Gestion : SMA COURTAGE 8 rue Louis Armand CD71201 – 75738 Paris Cedex 15 – chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante.